



Jean-Michel Guilbot
Maire adjoint délégué à l'Environnement,
l'Urbanisme et la Révision du PLU

*Participer ensemble. Très belle soirée avec les conseils de quartiers.
Travail réalisé très sérieux et rigoureux de la part de tous les participants.
Un grand merci à eux.*

Plan Local d'Urbanisme la concertation commence

Participation. La procédure de révision du PLU a commencé. Les conseils de quartier ont été associés à la première étape : l'établissement du diagnostic.

Le 24 janvier 2022 le Conseil municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme. Sa révision est nécessaire pour prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et répondre aux attentes de la population en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie. La procédure va durer jusqu'à l'automne 2023. Les Combs-la-Villais seront associés tout au long du processus.

LE DIAGNOSTIC

La première étape de révision du PLU est une phase de diagnostic qui doit permettre d'établir un état des lieux au regard de plusieurs thématiques : paysage, architecture, énergie, mobilités, ... et d'analyser les dynamiques de ces dernières années : démographiques, sociales, consommation de l'espace... Les enjeux dégagés permettront par la suite d'enclencher la deuxième phase de travail, en déterminant des objectifs pour les 10 à 15 ans à venir, dans le cadre du Projet d'aménagement et de Développement Durable. De ce document découlera la troisième phase de travail : établissement du zonage et du règlement, afin d'encadrer l'évo-



lution des constructions (nouvelles constructions, extensions, ...).

PARTICIPATION

Les habitants des deux conseils de quartier Est et Ouest ont été réunis le 5 avril 2022 à l'Hôtel de Ville, pour participer à l'établissement du diagnostic. Il s'agissait d'échanger sous forme d'ateliers afin d'établir l'état des lieux de la commune (atouts et points de fragilités) et les enjeux auxquels la commune devra répondre dans les 10-

15 ans à venir. Ces échanges se sont organisés sous la forme de trois thématiques : Habiter, Protéger et Vivre et fréquenter la ville. Deux moyens d'expression étaient mis à disposition des participants : des grilles à remplir et des cartographies/photos aériennes à annoter. La soirée a été fructueuse, les échanges ont permis de produire un travail de qualité et de nombreuses remarques que vous pouvez retrouver sur le site de la ville.



Les conseils de quartier ont travaillé sur le diagnostic, première étape de la révision du PLU.



À SAVOIR
Une page dédiée est disponible sur le site de la ville avec les documents nécessaires à la compréhension de la procédure. L'adresse revision.plu@mairie-combs-la-ville.fr vous permet de faire vos observations sur le PLU ainsi que le registre disponible à l'accueil de la mairie.